

1 rue de l'Espoir  
59260 LEZENNES  
France  
Tel +33 3 20 67 67 67  
Fax + 33 3 20 67 67 68  
web [vigilance@anios.com](mailto:vigilance@anios.com)

A

Numéro client  
Nom de l'établissement  
Adresse

## URGENT FICHE D'AVERTISSEMENT

Date: 14/11/19

Objet:

- Rappel de lot  
 Informations et/ou recommandations

Produits concernés :

Nom commercial du dispositif	Conditionnement	Code article	Numéro de lot
ANIOSYME DD1	4X5L	1200036	B28123S
	12X1L	1200095	

Madame, Monsieur,

Nous avons identifié que vous avez reçu le produit ANIOSYME DD1 pour lequel nous rappelons le lot B28123S car il n'est pas conforme à nos attentes de qualité et peut contenir une bactérie de type Gram négatif, *Sphingomonas Paucimobilis*.

Cette bactérie est une cause connue d'infections chez les patients hospitalisés. Les patients qui ont certains problèmes de santé, tel qu'un système immunitaire faible, en particulier les patients immunodéprimés, ou souffrant de maladies chroniques, sont à plus haut risque d'infection.

ANIOSYME DD1 est un détergent pré-désinfectant de l'instrumentation médico-chirurgicale et des dispositifs médicaux thermosensibles (matériel d'endoscopie).

- Pour le matériel stérilisable (autoclave ou stérilisation basse température), le risque pour les patients est faible, sous réserve du respect des étapes de traitement des dispositifs après l'utilisation du produit ANIOSYME DD1 ;
- A défaut de stérilisation, le risque pour les patients se trouve augmenté mais reste globalement faible (cas de l'utilisation du produit ANIOSYME DD1 suivi d'une étape de désinfection de haut niveau).

Nous vous demandons d'isoler le lot de produit rappelé localement dans vos stocks et d'informer immédiatement vos clients finaux, en leur demandant de vous notifier les quantités qu'ils ont en stock par l'intermédiaire du formulaire de réponse (Annexe I). Une fois l'ensemble de ces informations collectées, merci de nous envoyer un formulaire consolidé incluant également l'état de vos stocks à l'adresse e-mail suivante : [Vigilance@anios.com](mailto:Vigilance@anios.com).

Nous n'avons pas identifié de contamination dans les autres lots de produit ANIOSYME DD1. Par mesure de précaution, nous vous demandons cependant de limiter l'emploi des autres lots de ce produit que vous auriez en stock, à la pré-désinfection du matériel stérilisable.




Des mesures correctives visant à éliminer la source de contamination sont mises en œuvre et nous mettons en place des protocoles hygiéniques de sécurité supplémentaires.

Nous vous remercions d'accuser réception de la présente communication en nous retournant dans les meilleurs délais - au plus tard le 10/12/2019 - le formulaire de réponse ci-joint dûment complété et signé incluant vos données et celles de vos clients.

Votre interlocuteur commercial habituel sera en contact avec vous afin de discuter du retour de ce lot de produit que vous avez en stock. Nous restons à votre entière disposition pour toute question ou assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Nous vous confirmons que cet avis a été transmis à l'autorité compétente de votre pays.

Nous vous prions de bien vouloir accepter toutes nos excuses pour les désagréments que cela engendre et soyez assuré(e), Madame, Monsieur, de nos salutations distinguées.

Isabelle Prévost <i>Responsable Qualité</i>	Dr Monique Manche <i>Correspondant Matéiovigilance</i>	Thomas Decoster <i>Président</i>
		

Cette notification doit être transmise à tous ceux qui doivent en être informés qu'ils soient présents dans votre établissement ou en dehors, dès lors que les dispositifs potentiellement concernés ont pu leur être livrés.

Si vous êtes un distributeur, ces informations doivent être transmises aux clients qui ont reçu le lot concerné.

Veuillez porter attention à cette note et mettre en place les mesures qui en découlent pendant la durée nécessaire afin d'assurer l'efficacité des mesures correctives.

1 rue de l'Espoir  
59260 LEZENNES France  
Tel +33 3 20 67 67 67  
Fax + 33 3 20 67 67 68  
Email [Vigilance@anios.com](mailto:Vigilance@anios.com)

## ANNEXE I FORMULAIRE REPONSE CLIENT

### 1. Fiche d'avertissement

Numéro de référence de la fiche d'avertissement :  
FSN\_ANIOS\_DD1\_FR  
FSN\_ANIOS\_DD1\_DISTRIBUTEUR\_FR

Date de la fiche d'avertissement : 14/11/19

### 2. Produits concernés :

Nom commercial du dispositif	Conditionnement	Code article	Numéro de lot
ANIOSYME DD1	4X5L	1200036	B28123S
	12X1L	1200095	

### 3. Informations client

Code client	
Nom de l'établissement de soin et de santé*	
Adresse*	
Département/Service	
Adresse de livraison si différente de l'adresse ci-dessus	
Nom du contact*	
Titre ou fonction	
Numéro de téléphone*	
Email*	
Nom du signataire	
Signature*	
Date*	

Les champs obligatoires sont marqués d'un \*.

#### 4. Actions réalisées pour le compte de l'établissement de soin et de santé

J'informe le fournisseur du stock identifié lors du rappel de produit et demande le retour de la marchandise auprès de mon fournisseur

PERSONNE DE CONTACT POUR ARRANGER LE RETOUR DU PRODUIT :

J'accuse réception de l'avis de la fiche d'avertissement et je confirme que j'ai lu et compris son contenu.

J'ai effectué toutes les actions demandées dans la fiche d'avertissement.

Les informations et les actions requises ont été portées à l'attention de tous les utilisateurs concernés et sont réalisées, y compris auprès des clients finaux en cas de distribution des produits.

J'ai communiqué au fournisseur du produit concerné par le rappel de lot, la quantité de produit à reprendre, et ai demandé le retour de la marchandise

PERSONNE DE CONTACT POUR ORGANISER LE RETOUR DU PRODUIT :

EMAIL DE LA PERSONNE DE CONTACT : \_\_\_\_\_

NUMERO DE TELEPHONE DE LA PERSONNE DE CONTACT : \_\_\_\_\_

Je n'ai pas de produit concerné par ce rappel et pouvant être retourné

Autre action (A préciser) :

#### 5. Contacts pour accuser réception

Email	Vigilance@anios.com
Adresse	Laboratoires ANIOS Service qualité 1, rue de l'Espoir 59260 Lezennes - France
Fax	+33 3 20 67 67 68
Délai de retour du formulaire réponse client	05/12/2019

Il est important que votre établissement prenne les mesures détaillées dans la fiche d'avertissement et confirme que vous avez reçu la fiche d'avertissement.

La réponse de votre établissement est la preuve dont nous avons besoin pour suivre l'avancement des actions correctives.